



Mécénat d'entreprise : un outil d'engagement qui fait la différence !

8 septembre 2025

Partagez votre expérience :

 @adnouest

ADN Ouest : Agir pour le Développement du Numérique en Pays de la Loire et en Bretagne

UN LARGE RÉSEAU

760 Structures adhérentes

+4800 Membres

140 Évènements

2 Régions

4 ENJEUX MAJEURS

 Emploi et formation

 Transition Numérique

 RSE

 Innovation

7 COMMUNAUTÉS THÉMATIQUES

 Numérique Responsable

 Santé

 Infra & services

 Cybersécurité

 Stratégie Digitale

 Data & IA

 Management

DES PROGRAMMES AU SERVICE DE LA FILIÈRE

 2 Observatoires : métiers et compétences numériques / maturité data

 1 Fonds de Dotation : ADN Solidarity

 1 accélérateur de projets innovants : ADN Booster

 1 Hub Européen d'Innovation numérique dédié aux projets Data & IA en Pays de la Loire : DIVA

DES PÔLES TERRITORIAUX

ADN 22

ADN 29

ADN 35

ADN 44

ADN 49

ADN 56

ADN 72

ADN 85



DES CERCLES MÉTIERS

 DPO

 DSi

 CMO

 INNO



**Christine Blanloeil**

Expert-comptable et commissaire aux comptes chez Bakertilly
Présidente du Pôle Mécénat des Pays de la Loire

**Denis Férol**

Chargé de projets RSE chez Axione

**David Linskens**

Président d'ADN Solidarity, le fonds de dotation d'ADN Ouest

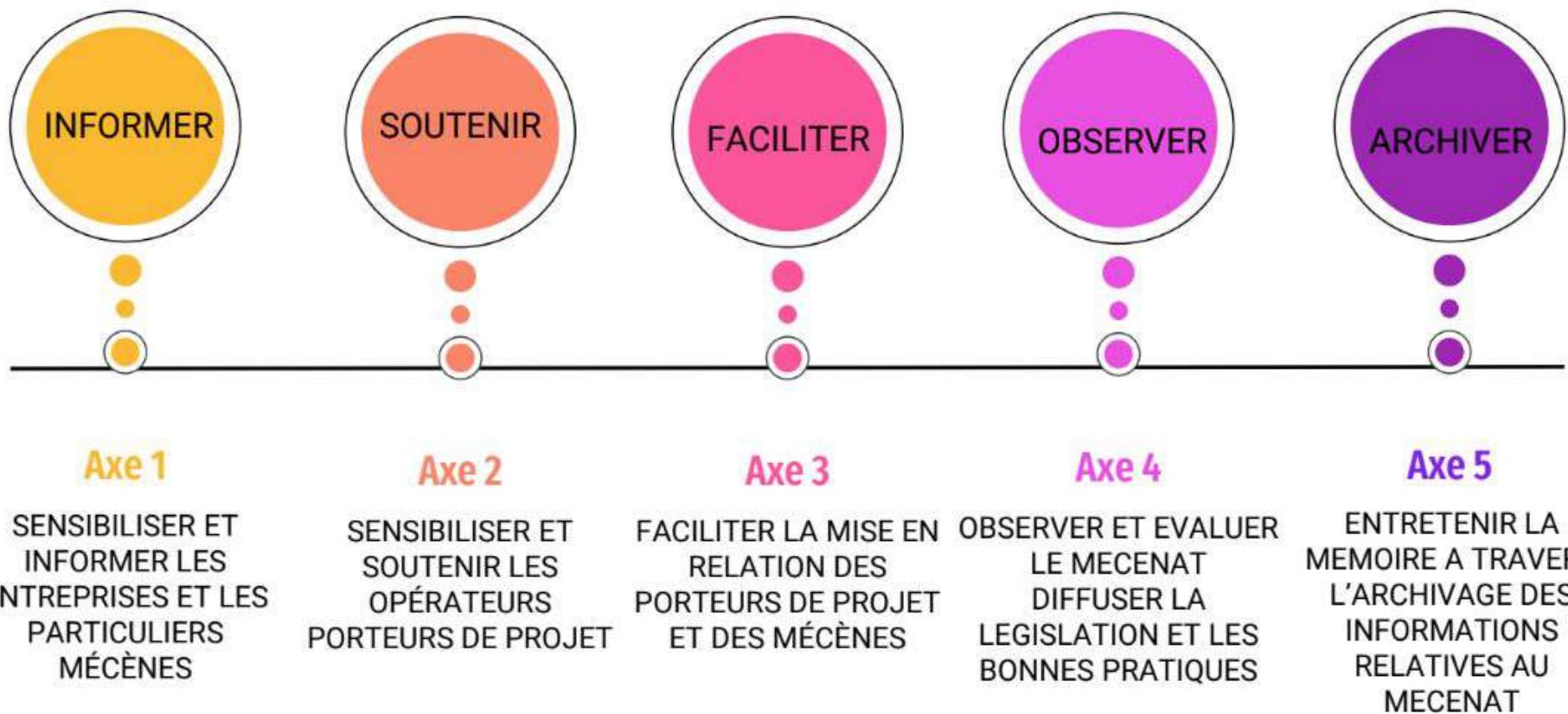
Le mécénat d'entreprise

Le pôle mécénat Pays de la Loire

Créé en 2014, le pôle mécénat des Pays de la Loire est le premier pôle opérationnel, et sa réussite s'exprime par une multitude d'actions comme l'organisation et la participation à des évènements, tels que « **les rencontres régionales du mécénat en Pays de la Loire** » ou encore les actions de sensibilisation auprès des entreprises et des porteurs de projet.



Les objectifs du Pôle Mécénat Régional



Rappel des dispositifs du mécénat

Les chiffres du mécénat

- La part d'entreprises mécènes s'élève en 2023 à 9 % pour un budget estimé à 3,8 milliards d'euros. (dont 2,93 Mds € de dons déclarés soit 1,73 Mds € de réductions d'impôts accordées aux Entreprises)
 - **En tête du classement : 12,02% des entreprises en Pays de Loire sont mécènes**
- **Répartition du budget Mécénat par type de soutien :**
 - Mécénat **financier** : **93 %** de la part dans le budget du mécénat
 - Mécénat **en nature** : **28 %** de la part dans le budget du mécénat
 - Mécénat de **compétences** : **16 %** de la part dans le budget du mécénat
- **Les TPE et PME représentent près de 97 % des mécènes mais seulement 33 % du budget de mécénat.**

Les chiffres du mécénat

- **Part des différents domaines dans le montant global dépensé en Mécénat :**
 - **Un net essor du mécénat sportif** : les Jeux Olympiques et Paralympiques donnent un nouveau visage au mécénat d'entreprise. **Le mécénat sportif apparaît en tête du classement pour la première fois en budget de mécénat** (40 % du budget global du mécénat est dédié au sport, soit une progression de 12 points en 2 ans). **86 % des mécènes du sport soutiennent des associations sportives locales.**
 - **Culture** : 28% des entreprises mécènes
 - **Social** : 26% des entreprises mécènes
- **Les entreprises mécènes privilégient des projets au niveau local ou régional : 88 %**

Le mécénat

Le mécénat se définit comme :

Loi Aillagon du 1^{er} Aout 2003

« le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. »

À ne pas confondre avec le partenariat/sponsoring :

«Soutien matériel apporté à une manifestation, une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct.»



Les conditions pour bénéficier du mécénat :

- L'activité est non lucrative et non concurrentielle
- La gestion est désintéressée
- L'activité ne profite pas à un cercle restreint de personnes
- Les activités sont celles éditées par l'article 200 du CGI
- A noter ☐ les conditions sont cumulatives

Liste limitative des activités éligibles :

Œuvres ou organismes ... d'intérêt général ... ayant un caractère ...

- Philanthropique, éducatif, scientifique
- Social, humanitaire
- Sportif, familial, culturel

... ou concourant à la ...

- Mise en valeur du patrimoine artistique
- Défense de l'environnement naturel
- Diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises

Distinction entre parrainage/sponsoring – mécénat

- **Parrainage/sponsoring :**
 - prestation de service **avec** contrepartie en nature ou en espèces
 - Intention commerciale (faire de la publicité)
 - régime fiscal de droit commun (frais généraux) pour l'entreprise (article 39-1-7^e du C.G.I.)
- **Mécénat :**
 - soutien financier, en nature
 - sans contrepartie directe pour le bénéficiaire (signature possible, contreparties limitées possibles – « **disproportion marquée** »)
 - présentant un intérêt général (articles 200 ou 238 *bis* du C.G.I.)
 - Pas de définition légale de la notion d'intérêt général

Focus mécénat en nature et de compétence

Une des possibilités offertes à une entreprise mécène consiste à apporter non pas des financements en numéraire mais des moyens (produits ou services) à la cause qu'elle entend soutenir. Il s'agit ici, d'un «*mécénat en nature ou de compétences*».

Le mécénat en nature

□ Mettre gratuitement à la disposition du porteur de projet :
des locaux, des biens,
des prestations de services ou des biens produits par l'entreprise.

Le mécénat de compétences

□ Mettre à la disposition de la structure du personnel de l'entreprise :
sous forme d'un prêt de main d'œuvre.
(exemple : plan senior des grandes entreprises)

Les règles fiscales applicables au mécénat

Il y a une distinction fiscale entre le mécénat et le don des particuliers

Le mécénat des entreprises est défini par l'art 238 bis du CGI :

- la réduction d'impôt est équivalente à 60 % des versements effectués pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions €, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires si ce dernier montant est supérieur à 20 000 €).
- La réduction d'impôt est égale à 40 % du montant pour la fraction supérieure à 2 millions € (applicable aux versements effectués au cours des exercices clos à partir du 31 décembre 2020).
- Etallement sur 5 ans si le plafond est dépassé ou si la réduction d'impôt dépasse l'impôt dû

Le don des particuliers est défini par l'art 200 du CGI :

- la réduction d'impôt est égale à 66% du montant du don retenu dans la limite de 20% du revenu imposable.

Les motivations des entreprises mécènes

Au-delà de contribuer à l'intérêt général, de soutenir l'innovation sociale ou de bénéficier de la réduction d'impôt, on peut constater les motivations suivantes :

- Pour exprimer, incarner les valeurs de l'entreprise
- Pour renforcer l'ancrage territorial
- Pour valoriser l'image et la réputation de l'entreprise
- Pour fédérer et fidéliser les collaborateurs
- Pour engager l'entreprise avec d'autres acteurs sur un projet collectif

Basée sur les 5 piliers de la RSE ...



... une stratégie en 3 piliers opérationnels

AGIR POUR LES TERRITOIRES

À l'heure où les collectivités recherchent des réponses innovantes et responsables, Axione a organisé son activité autour de 5 directions régionales. L'entreprise affirme ainsi son ambition : bâtir un modèle d'opérateur ancré dans les territoires, créateur d'emplois, de valeur et de solutions adaptées aux réalités locales.

Mécène



AGIR POUR LE CLIMAT

Sobriété énergétique, recyclage, innovation : Axione engage l'ensemble de son organisation pour réduire l'empreinte de ses activités et proposer des offres accélérant la transition environnementale des territoires. .

Stratégie carbone



SCIENCE
BASED
TARGETS
DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

IoT
IT for Green



AGIR POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

Soutenir l'engagement, développer les compétences, garantir la sécurité : chez Axione, chaque collaborateur est un acteur de la transformation de l'entreprise. Parce que performance collective et épanouissement individuel vont de pair.

Signataire



Agir pour les territoires

- Le cadre régional
 - Un thème majeur : l'inclusion numérique
 - Une mobilisation de nos collaborateurs pour identifier les associations bénéficiaires
 - Un comité de salariés
- Mécénat financier :
 - Fonds ADN Solidarity et NQT en 2025
- Mécénat de compétences :
 - Mentorat NQT en 2025
 - Le Coup de Main Numérique en 2024
- Mécénat en nature par opportunisme



Ce que cela nous apporte

- L'enrichissement de notre **marque employeur**
- La **fierté** de nos collaborateurs (mécénat de compétences)
- Des relations renforcées avec les **collectivités locales** (clients et partenaires), notamment les Départements qui portent des feuilles de route d'inclusion

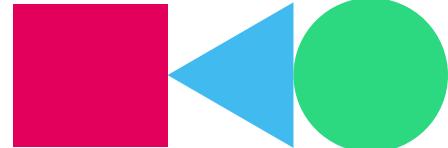


ADN SOLIDARITY

LE FONDS DE DOTATION D'ADN OUEST

*Faisons du numérique
un tremplin*

Agir ensemble pour un numérique solidaire, inclusif et émancipateur



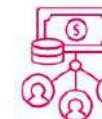
ADN Solidarity, le fonds de dotation d'ADN Ouest, est l'outil de mécénat collectif qui réunit les entreprises solidaires du Grand Ouest qui souhaitent s'engager en faveur de :

- L'inclusion et l'autonomie numérique
- L'inclusion et l'émancipation grâce au numérique
- L'inclusion au profit de la filière numérique



Favoriser le mécénat collectif

Nous développons l'alliance des entreprises du Grand Ouest : nos mécènes unissent leurs forces autour d'une cause commune. La mutualisation de leurs moyens permet de démultiplier leur impact.



Soutenir l'intérêt général sur le territoire

Nous apportons un soutien financier et accompagnons des projets d'inclusion et d'émancipation par et pour le numérique en Bretagne et des Pays de La Loire.

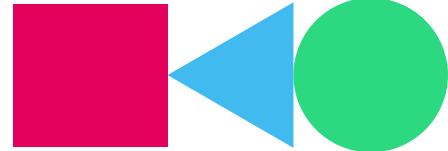


Faciliter les actions RSE des entreprises

Tiers de confiance, nous favorisons les synergies entre le monde de l'entreprise et le monde associatif en facilitant d'autres formes de mécénat : mécénat de compétences, don de matériel, don de mobilier, etc.

Les chiffres à retenir

10 ANS D'ACTIONS COLLECTIVES POUR L'INTERET GENERAL



50

projets d'inclusion sur
le Grand Ouest
soutenus



38

associations
soutenues



270 224€

de redistribués
en dotation financière



4

appels à projets
depuis et Comités de
sélection

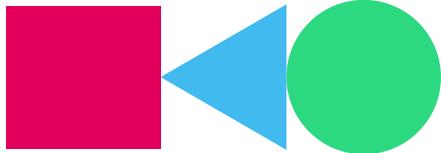


18

Entreprises Mécènes
ET VOUS ?

Les projets soutenus

10 ANS DE SOUTIEN AUX ACTEURS DU TERRAIN



L'inclusion et l'autonomie numérique

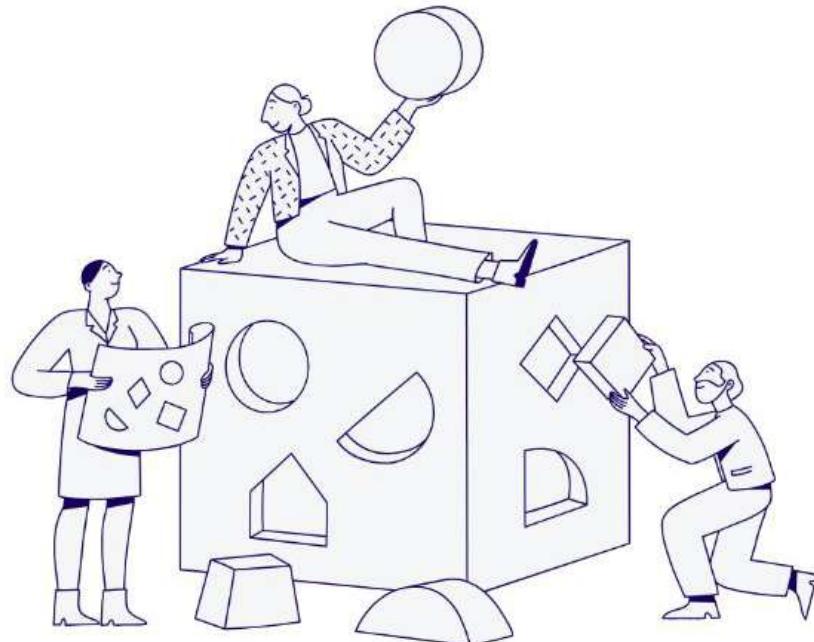
Le Coup de Main Numérique, Les connectées IINAF, Lecture Jeunesse, ACIAH, Les Ombres, Croix Rouge Française, La Ligue de l'enseignement 35, Centre social ODDAS, ALIS44, Germaine Café, Permis de construire E-accès

Le numérique comme vecteur d'inclusion et d'émancipation

Kodiko Rennes, The Sorority, Solinum, Entourage, Règles Elémentaires, Pop'Média, Les Oeuvres de Pen Bron, Faire et Co, Dessine-moi la High Tech, Unapei Bretagne, Adapelia, APAJH 44, GlobeConteur, ParLeMonde, Rob'Autosm

L'inclusion au profit de la filière numérique

Becomtech, Face Vendée, Face Rennes, Estim Numérique, Défis emploi pays de Brest, FACE Angers-Loire, AFEV, Impala Avenir, Maison de l'Emploi, Face 44, ThinkCode, AIR2



L'apport crucial d'ADN Solidarity

Effet catalyseur sur les 3 axes du mécénat :



Mécénat financier

- fonds de dotation et sélection des lauréats



Mécénat de compétences

- plateforme de l'engagement



Mécénat en nature

- plateforme de l'engagement
- ou mise en relation via le réseau des lauréats du fonds de dotation

The screenshot shows the 'La plateforme d'engagement extra-financier d'ADN Solidarity' interface. It features a header with the ADN Solidarity logo and the tagline 'Agir en faveur d'un numérique solidaire.' Below the header, there are three main project cards:

- Devenez mentor.e d'une personne réfugiée dans son insertion professionnelle**
Radio Rennes
31
mécénat de compétences, mentorat, emploi formation insertion
27/02/2025 15:40
- Intervention lors d'actions concrètes en faveur de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion**
7e-40
mécénat de compétences, bénévolat, égalité des chances diversité, exclusion et
27/02/2025 16:21
- Aide numérique lors d'ateliers ou temps de permanence**
Croix-Rouge Grand Ouest
44, 82, 72
mécénat de compétences, bénévolat, égalité des chances diversité, exclusion et
27/02/2025 16:16

Le mécénat financier



- **Combien ?**

- Don de 3 000 € en 2024, reconduit en 2025 et certainement en 2026 

- **Pourquoi ADN Solidarity ?**

- Acteur majeur sur notre enjeu clé : l'inclusion numérique dans les territoires
- Implanté sur 60% de notre territoire (Bretagne et Pays de la Loire, hors Centre-Val-de-Loire)
- Un réseau large et multiple d'acteurs et d'associations

Le mécénat de compétences



- **Quoi ?**

- Prise de contact avec des **associations** en Pays-de-la-Loire et Bretagne pour développer un **partenariat autour de l'inclusion numérique** (FACE72, Croix Rouge Française)

- **Comment ?**

- Bénéfice du réseau ADN Ouest et du Club des Mécènes pour identifier des partenaires
- Consultation de la plateforme de l'engagement

Le mécénat en nature



- **Quoi ?**

- Appel aux besoins d'**associations locales** dans le cadre du départ de locaux sur Carquefou (44)

- **Qui ?**

- **5 associations bénéficiaires** d'un don de mobilier, grâce à l'intermédiation de Pauline



Salle de réunion rénovée - FACE 85.



Vous êtes au ❤
du numérique !
www.adnouest.org

Partagez votre expérience :

